

281 métiers

pour se former et s'accomplir

16 Filières pour choisir son avenir !

TEXTILE

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVRERIE - HORLOGERIE

GRAPHISME - PAPIER - IMPRESSION

CÉRAMIQUE

LUMINAIRE

MODE ET ACCESSOIRES

FACTURE INSTRUMENTALE

VERRE ET CRISTAL

ARCHITECTURE ET JARDINS

AMEUBLEMENT ET DÉCORATION

OUVRAGES MÉCANIQUES - JEUX - JOUETS

RESTAURATION

MÉTAL

TABLETTERIE

ARTS DU SPECTACLE

CUIR



Création Bertrand Comillon - Crédit Photos : Philippe Hervourt - Richard Bourgeron - x

IRMACC

Institut Régional pour les Métiers d'Art et la Création Contemporaine

50, rue de la République - 42700 Firminy -

Tél : 06 71 10 75 71 - contact@irmacc.org - <https://irmacc.org>

Dispositif financé par

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



irmacc

institut régional pour les métiers
d'art et la création contemporaine

Dispositif de sauvegarde et transmission des métiers d'art
et savoir-faire exceptionnels

“Choisir un métier d'art pour s'accomplir”

Programme de professionnalisation en ateliers et regroupements

Les 281 métiers d'art fondent l'un des piliers essentiels du patrimoine immatériel français et constituent un pôle important de l'économie française, puisqu'ils représentent 10% des entreprises de l'artisanat.

Un métier d'art se définit par la technicité de la transformation de la matière, par une production d'objets uniques ou en petites séries et par le caractère innovant d'outils, allié à la maîtrise d'un savoir-faire”.

(Source Ministère de la Culture)



100%
recommandent cette formation... des stagiaires



Un **programme de professionnalisation concentré sur 1 an** visant l'installation, l'embauche, la reprise ou la mutualisation d'ateliers boutiques.

- **1200 heures en Atelier** avec des professionnels du métier de votre choix pour apprendre ou compléter sa formation initiale.
- **400 heures** avec 10 intervenants Professionnels des Métiers d'Art pour partager compétences et conseils afin de «vivre honorablement de son métier»
- **4 à 5 participations** à des salons, marchés professionnels, expositions et événements nationaux.

L'IRMACC a pour but de **préserver et promouvoir** les Métiers d'Art et les métiers rares au travers notamment de dispositifs formation basés sur un process qualité respectueux conjuguant Satisfaction & Rentabilité. Les enseignements partagés par nos intervenants font l'objet d'un soin tout particulier afin de « coller » au plus près avec le projet personnel de chaque stagiaire et de le doter solidement pour devenir un professionnel serein.

L'IRMACC c'est également tout un réseau de professionnels et anciens stagiaires bienveillants par lesquels on trouve les équipements, les fournitures, des astuces, des conseils et du soutien.

Ce Dispositif de Sauvegarde et Transmission des Métiers d'Art et Savoir-Faire Exceptionnels, porté depuis 2000 par l'IRMACC, s'inscrit dans une démarche de préservation du patrimoine et d'encouragement à la création contemporaine tout en utilisant des techniques traditionnelles et de pointe.

Bienvenue à l'IRMACC.

INSTITUT REGIONAL pour les METIERS D'ART
et la **CREATION CONTEMPORAINE**



PUBLIC CONCERNÉ :

Profil stagiaire : demandeur d'emploi bénéficiaire d'une allocation chômage ou non (d'autres profils peuvent être étudiés).

Les personnes présentant un handicap sont admissibles selon leur projet et leurs capacités.

Profil artisan formateur
(entreprise d'accueil)

professionnel artisan d'art en activité sous une forme juridique quelconque.

Les dossiers de candidature sont envoyés après entretien téléphonique.

PROGRAMME DE FORMATION

Le stagiaire passe **1200 h** dans l'entreprise d'accueil et **400 h** de regroupements à l'Irmacc, soit 12 semaines à raison d'une semaine par mois en moyenne

Début de la formation : avril et septembre.

Délais d'accès à la formation : 1 à 6 mois.

Le cursus de formation est sanctionné par une évaluation des capacités sur entretien et une présentation de soutenance.

AUTRES ACTIONS

Salariés, Professionnels des Métiers d'Art... D'autres actions d'accompagnement sont possibles, pour toute demande nous consulter.

BUDGET INDICATIF

(14700€ au 11/09/2024)

Pris en charge à 100% pour les demandeurs d'emploi.

Dessin académique
Dessin technique
Photographie
Gestion
Commercialisation
Expression
Infographie
Prise de parole
Participation foires & salons
Reliure
Mise en place expo/sceno
SPI
Communication num.
Concretisation projet pro